

Le CET de Prunelli di Fium'Orbu passe en mode "cadenassé"

A compter d'aujourd'hui, le centre d'enfouissement n'accepte plus que les déchets en provenance des territoires de l'Oriente et du Fium'Orbu-Castellu. Un énième épisode dans la crise des déchets

C'est un scénario bien rodé. Chaque année, vers la fin du mois d'août, on s'attend à une crise des déchets. Les Corse y sont malheureusement habitués.

Les touristes venus par milliers sont presque tous partis, l'île peut retrouver son fonctionnement normal. À un détail près, ces milliers de tonnes d'ordures ménagères dont personne ne veut plus.

À partir de ce matin, aucun camion transportant des déchets

autres que ceux provenant des communautés de communes de l'Oriente et du Fium'Orbu-Castellu ne sera autorisé à pénétrer sur le site du centre d'enfouissement de Prunelli di Fium'Orbu. Cette fois, la décision émane de la Stoc, la société qui gère les déchets en Plaine orientale. L'an dernier, le blocage avait été assuré par les élus du Fium'Orbu-Castellu qui entendaient faire respecter leur délibération communautaire visant à ne pas dépasser la capacité an-

nuelle de 43 000 tonnes. Une situation qui avait failli tourner au vinaigre le jour où une dizaine de camions de CRS s'étaient pointés à 5 heures du matin avec la ferme intention d'ouvrir le portail et de laisser rentrer la vingtaine de camions qui attendaient de décharger leur cargaison. Finalement, les élus avaient eu gain de cause et le site avait fonctionné au ralenti jusqu'au 1^{er} janvier, date à laquelle les compteurs avaient été remis à zéro. "On fonctionne sur une décision préfectorale qui nous autorise à exploiter 40 000 tonnes par an voire 43 600 tonnes en cas d'urgence, pas plus", rappelle Maxime Bertin, le responsable de la Stoc.

Depuis quelques jours, on avance un chiffre qui témoigne de la saturation imminente du site : 39 000 tonnes. "On ne peut pas en accueillir plus car on s'expose à des amendes et bien plus encore. D'où notre décision de limiter l'accès au centre d'enfouissement", ajoute Maxime Bertin.

Reste à savoir maintenant où ces déchets seront acheminés. Il ne reste plus que le centre d'enfouissement de Viggianello en Corse-du-Sud. Josiane Chevalier ne prendra pas la décision d'augmenter la capacité de stockage du centre



Le CET de Prunelli di Fium'Orbu arrive à saturation.

/ ARCHIVES CM

Viggianello ferme en novembre

Les poubelles refusées par le Fium'Orbu se dirigeront, comme d'habitude, vers le centre d'enfouissement technique de Viggianello. Une arrivée qui ne surprend guère les élus de la communauté de communes du Sartenais-Valinco-Taravo : "La fermeture du centre de Fium'Orbu était prévue", explique Jean Pereney, le vice-président de l'interco, en charge de la gestion des déchets. Nous savions qu'elle devait arriver à cette période. Pour notre part, nous disposons d'une autorisation

administrative de 110 000 tonnes d'enfouissement pour 2019. Viggianello fermera donc, comme prévu, dans deux mois et demi. Il a été estimé que 17 000 tonnes de déchets resteront "dehors" jusqu'à la fin de l'année". Ces déchets seront mis en balles et stockés sur divers sites insulaires. Le centre de Viggianello devrait rouvrir le 1^{er} janvier pour fermer définitivement ses portes, trois mois plus tard, en mars ou avril 2020. Ce sont alors 90 000 tonnes de déchets qui resteront non enfouis. C.M.

de Prunelli. "Je m'y suis engagée l'an dernier, il n'y a pas de raison que je ne tienne pas parole. Il n'y aura pas d'arrêt exceptionnel dans le Fium'Orbu cette année. Nous avons connu des moments de tension et nous ne voulons plus que cela se reproduise", explique la préfète de Corse.

Le Fium'Orbu-Castellu trie toujours plus

Si les élus avaient pesté, soutenus par la population lors d'une manifestation populaire, c'est aussi parce

que le territoire du Fium'Orbu se classe parmi les meilleurs élèves de l'île en termes de tri sélectif. "Sur les deux premiers trimestres de 2019, on observe une diminution de 7,5% des volumes à enfouir", se réjouit Louis Cesari, le président de la comcom du Fium'Orbu-Castellu.

Fin 2018, le territoire affichait déjà un taux de tri qui avoisinait les 40 %. Quant aux projets à l'étude attendus pour désengorger les deux centres d'enfouissement encore en fonctionnement de la Corse, ils sont encore et toujours en discussion.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI